



PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Année scolaire 2021-2022



Portrait de la situation

**Les informations ne doivent en aucun cas permettre d'identifier un élève ou une situation spécifique.*

Climat scolaire, lieux à risque, manifestations de violence (nature et fréquence)

Au printemps dernier, les élèves de 4^e à 6^e année de nos trois milieux ont complété un questionnaire maison visant entre autres à faire état de leur niveau de bien-être à l'école ainsi que des situations de violence et/ou d'intimidation vécues ou observées. Nous leur avons également demandé de répondre à des questions à développement portant sur ce qu'ils aimeraient de leur école, ce qu'ils changeraient et leurs suggestions d'activités pour les années à venir. Ces questionnaires nous ont permis de mettre en lumière les résultats suivants pour nos trois milieux sauf lorsque le contraire est indiqué :

- Le sentiment de sécurité à l'école est étendu à une majorité de nos élèves;
- La cour de récréation ressort comme étant l'endroit où il se produit le plus de situations de violence, selon la perception des élèves.
- Le sentiment de fierté de nos élèves à fréquenter leur école respective est significativement élevé;
- Peu d'élèves rapportent être victimes d'actes violents ou d'intimidation de façon récurrente;
- Les élèves ayant signifié avoir été victimes d'un geste de violence ou d'intimidation ont rapporté s'être par la suite confiés à un adulte à l'extérieur de l'école ou un ami et moins souvent à un adulte de l'école;
- Lorsque les élèves mentionnent avoir été témoins de geste de violence ou d'intimidation, ceux-ci ont très peu été portés à les dénoncer à Ste-Hélène et St-Joseph alors que les élèves de St-Alexandre l'ont fait de façon plus fréquente;
- Les élèves perçoivent que la cour de récréation et les entrées et sorties de l'école sont des lieux où des situations de violences surviennent le plus souvent. Le gymnase, les vestiaires du gymnase et le chemin de l'école ont également été identifiés comme étant les endroits les plus propices aux gestes de violence dans l'un ou l'autre de nos établissements.

Recension descriptive des incidents violents (nature et fréquence) à compléter lors de l'évaluation

Nombre de plaintes et de signalements traités¹ :

Analyse de la situation

Forces	Défis
Intervention rapide des adultes de l'école. Sentiment de fierté des élèves. Communication entre les intervenants. Interventions et projets en lien avec la bienveillance.	Poursuite de la sensibilisation de l'importance de dénoncer auprès des élèves. Augmenter l'utilisation des renforçateurs positifs pour mettre l'emphase sur les comportements prosociaux attendus à l'école.

¹ Les situations traitées sont celles pour lesquelles une démarche officielle a dû être planifiée et réalisée selon les définitions déterminées par le MEES (violence et intimidation).

Surveillance stratégique sur la cour de récréation. Diminuer le niveau de risque perçu sur la cour de récréation.
 Réalité particulière de petits milieux donc peu
 d'élèves dans chaque groupe (Ste-Hélène et St-Joseph particulièrement).

Nos priorités

Objectifs	Moyens	Évaluation Résultats
<p>1 Poursuivre les actions pour diminuer le niveau de risque perçu par les élèves sur la cour de récréation</p>	<p>Surveillance et interventions proactives Organisation des récréations afin d'aider les élèves à s'occuper de manière positive (Saint-Alexandre) Achat de matériel attractif afin d'occuper les élèves positivement. Prévoir des rencontres équipe-école afin d'améliorer le climat dans la cour de récréation.</p>	
<p>2 Enseigner et valoriser les comportements prosociaux</p>	<p>Renforcer les comportements prosociaux par divers moyens et ce autant dans les classes qu'ailleurs dans l'école. Enseignement explicite des comportements attendus. Développement des habiletés sociales. Amorces d'un travail collaboratif afin d'améliorer les comportements des élèves et le climat dans l'école. Formation en technique d'impact et pleine conscience à l'ensemble des intervenants de l'école. Établissement d'un local multisensoriel et d'ateliers afin de promouvoir les comportements prosociaux et la gestion des émotions. Disponibilité de ressources à l'école afin d'accompagner les élèves en cas de besoin. Révision, en cours d'année, du code de vie.</p>	

Activité annuelle sur le civisme

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Tournée des classes en début d'année par la direction et la professionnelle pour parler du code de vie et de la bienveillance. Assermentation des brigadiers en cours d'année.	

Moyens pour une école bienveillante

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Animation du programme Frimousse au préscolaire. Poursuite du système des méritas pour souligner les comportements prosociaux à Ste-Hélène. Faire la promotion des habiletés de la matrice de comportement dans les trois écoles.	

Moyen pour assurer la confidentialité des signalements

Actualisation	Évaluation
Moyen	Résultats
Rappel aux élèves de la démarche à suivre pour dénoncer une situation (se référer à un adulte de confiance qui s'assurera de gérer la situation de façon confidentielle).	

Moyens pour favoriser la collaboration des parents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Diffusion de capsules via l'info-parents. Informer rapidement les parents lors de situations de violence ou d'intimidation faites ou subies par leur enfant. Implication des parents de l'OPP (ou de parents bénévoles) dans certaines activités tout au long de l'année.	

Moyens pour prévenir les incidents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Accompagnement par des brigadiers (élèves de 6 ^e année) des élèves du préscolaire ou pour guider l'ensemble des élèves dans les déplacements à l'intérieur de l'école.	

Animation d'ateliers en classe sur des thématiques ciblées selon les besoins des élèves (gestion des émotions, habiletés sociales, intimidation, etc.).

Animation d'un atelier au 3^e cycle sur le thème de la cyberprévention.

Collaboration entre la direction et le transporteur scolaire lors de la campagne de sécurité en transport scolaire (31 janvier au 11 février 2022) afin de rappeler les comportements adéquats sur le chemin de l'école (autobus et marcheurs).

Analyse des résultats

Évaluation	
Forces	Aspects à améliorer, recommandations

13 décembre 2021

Date d'approbation par le conseil d'établissement

Veronique Renaud
Direction

Date d'évaluation avec le conseil d'établissement

Marie-Françoise
Présidence du conseil d'établissement

Protocole d'intervention Intimidation, violence et cyberintimidation

Signalement

Toute situation constatée par un membre du personnel de l'école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être signalée immédiatement à la direction. Cette procédure est confidentielle.

Évaluation sommaire

La direction évalue la situation sans délai.

**Problème
Conflit
Chicane
Désaccord**

Application
du code de
vie

Acte de violence

- ✓ manifestation de force
- ✓ forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle
- ✓ exercée intentionnellement contre une personne
- ✓ sentiment de détresse; blessé, lèse ou opprime

Acte d'intimidation

- ✓ comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif
- ✓ délibéré ou non
- ✓ directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace
- ✓ inégalité des rapports de force
- ✓ sentiment de détresse

Analyse

- Prise de contact avec les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins) et leurs parents
- Recueillir les informations nécessaires auprès des autres élèves ou personnes concernées
- Consignation des interventions
- Rapport sommaire des signalements fondés au directeur général de la commission scolaire

Soutien et encadrement

- Suivis auprès des victimes, auteur et témoins et leurs parents
- Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte
- Information aux parents de leur droit de demander assistance à la personne désignée par la commission scolaire ou au protecteur de l'élève (en tout temps)
- Référence à un service professionnel de l'école ou de la commission scolaire (s'il y a lieu)
- Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s'il y a lieu)
- Démarche de plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Implication d'un membre du corps policier ou d'un intervenant MSSS (s'il y a lieu)